

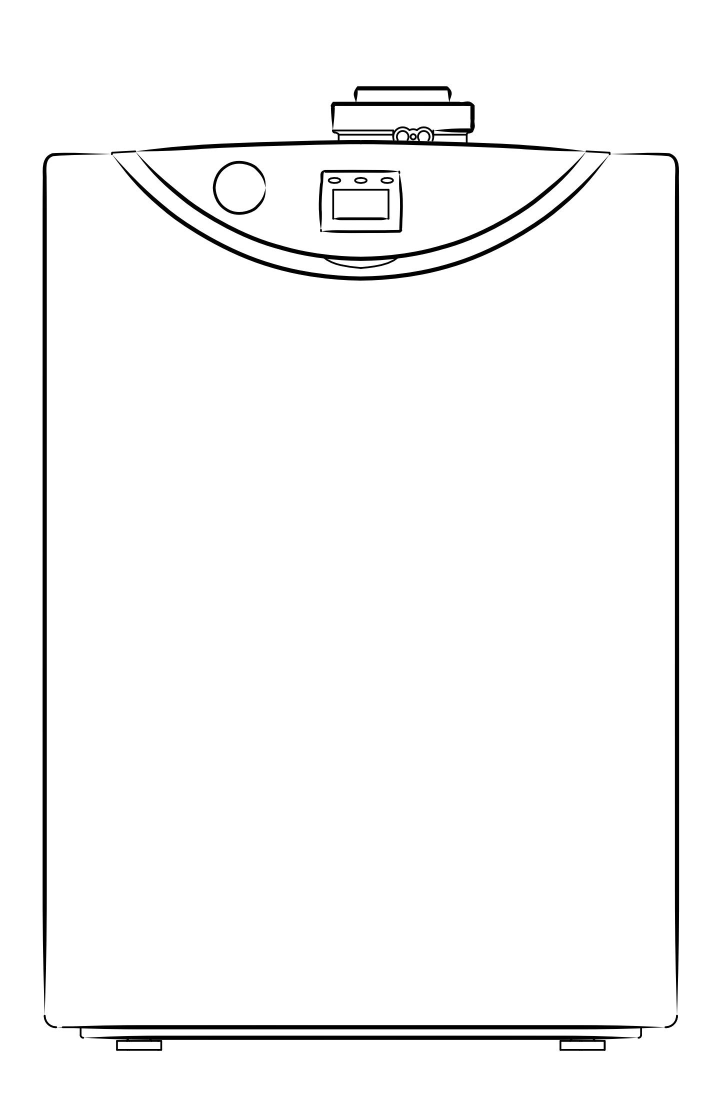

FR **Mode d'emploi pour l'usager**

Chaudière au sol à condensation

BE

DE

**PHOENIX GREEN 40 kW**



Cher Monsieur,
nous tenons à vous remercier de nous avoir accordé la préférence lors de l’achat de votre chaudière. Nous sommes certains de vous avoir fourni un produit techniquement valable.
Ce mode d’emploi a spécialement été conçu pour vous aider, par des renseignements et des conseils, à l’utiliser correctement et à assurer son entretien afin que vous puissiez apprécier à plein toutes ses qualités.
Conservez-le avec soin pour le consulter en cas de besoin.
Notre service après-vente est à votre entière disposition en cas de besoin.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Suivre les explications sur le certificat de garantie qui se trouve dans l’emballage.

Ce manuel tout comme le manuel "Instructions techniques d'installation et d'entretien" forment un tout avec l'appareil. Ils sont à conserver avec soin et doivent suivre la chaudière en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur et/ou de transfert sur une autre installation.
Lisez attentivement les instructions et les conseils fournis par ce manuel et par celui des instructions techniques d'installation et d'entretien, ils vous aideront à assurer la sécurité d'installation, d'utilisation et d'entretien de votre appareil.

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude à usage domestique.
Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire adaptés à ses performances et à sa puissance.
Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation impropre, incorrecte et déraisonnable ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.
L'installation doit être réalisée par un professionnel du secteur agréé pour l'installation d'appareils de chauffage conformément aux lois et aux normes en vigueur qui, une fois le travail terminé, doit délivrer au client une déclaration de conformité
L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués par du personnel possédant les qualités requises conformément aux réglementations applicables en la matière et aux indications fournies par le fabricant.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.
Pour toute réparation, faire appel à un technicien qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées originales. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.
En cas de travaux ou de maintenance de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumée et de leurs accessoires, éteignez l'appareil et une fois que les travaux sont terminés faites vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits ou des dispositifs.

En cas d'inutilisation prolongée de la chaudière, il faut :
- couper l'alimentation électrique en amenant l'interrupteur extérieur sur la position "OFF";
- fermer les robinets du gaz, de l'installation thermique et de l'installation sanitaire;
- vider l'installation thermique et sanitaire s'il y a risque de gel.

En cas de désactivation définitive de la chaudière, s'adresser à un professionnel du secteur pour effectuer les opérations nécessaires.

Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et amener l'interrupteur extérieur sur "OFF".
Ne pas utiliser ou stocker de substances facilement inflammables dans la pièce où est installée la chaudière.

Certification CE
La marque CE garantit que l'appareil répond aux exigences de la directive 90/396/CEE sur les appareils au gaz, aux dispositions essentielles de la directive 89/366/CEE sur la compatibilité électromagnétique ainsi que celles de la directive 92/42/CEE sur le rendement.

## Normes de sécurité

*Légende des symboles :*

⚠ Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.
△ Le non-respect de l'avis de danger peut porter atteinte et endommager, gravement dans certains cas, des biens, plantes ou animaux.

**N'effectuer aucune opération exigeant l'ouverture de l'appareil**
⚠ Electrocution par contact avec des composants sous tension.
Lésions sous forme de brûlures dues à la présence de composants surchauffés ou de blessures provoquées par des saillies et des bords tranchants.
**N'effectuer aucune opération exigeant la dépose de l'appareil**
⚠△ Electrocution par contact avec des composants sous tension.
Inondations dues à l'eau s'échappant des tuyaux débranchés
Explosions, incendies ou intoxications dus au gaz s'échappant des tuyaux débranchés.
**Ne pas abîmer le câble d'alimentation électrique**
△ Electrocution provoquée par des fils sous tension dénudés.
**Ne jamais poser d'objets sur l'appareil**
⚠ Lésions provoquées par la chute de l'objet par suite de vibrations
Endommagement de l'appareil ou des objets placés en dessous causé par la chute de l'objet à cause des vibrations
**Ne pas monter sur l'appareil.**
⚠△ Lésions provoquées par la chute de l'appareil
Endommagement de l'appareil ou des objets placés en dessous par la chute de l'appareil détaché de ses supports
**Ne pas grimper sur des chaises, des tabourets, des échelles ou des supports instables pour nettoyer l'appareil.**
⚠ Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante).
**N'effectuer aucune opération de nettoyage de l'appareil sans avoir auparavant éteint l'appareil et amené l'interrupteur extérieur sur OFF.**
⚠ Electrocution par contact avec des composants sous tension.
**Ne pas utiliser d'insecticides, de solvants ou de produits de nettoyage agressifs pour l'entretien de l'appareil.**
△ Endommagement des parties peintes ou en plastique.
**Ne pas utiliser l'appareil pour des usages autres qu'un usage domestique habituel.**
△ Endommagement de l'appareil du fait d'une surcharge de fonctionnement.
Endommagement des objets indûment traités.
**Ne pas permettre à des enfants ou à des personnes inexpérimentées d'utiliser l'appareil.**
△ Endommagement de l'appareil dû à un usage impropre.
**En cas d'odeur de brûlé ou de fumée s'échappant par l'appareil, couper l'alimentation électrique, fermer le robinet du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.**
⚠ Lésions dues à des brûlures ou à inhalation de fumée, intoxication.
**En cas de forte odeur de gaz , fermer le robinet du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.**
⚠ Explosions, incendies ou intoxications.

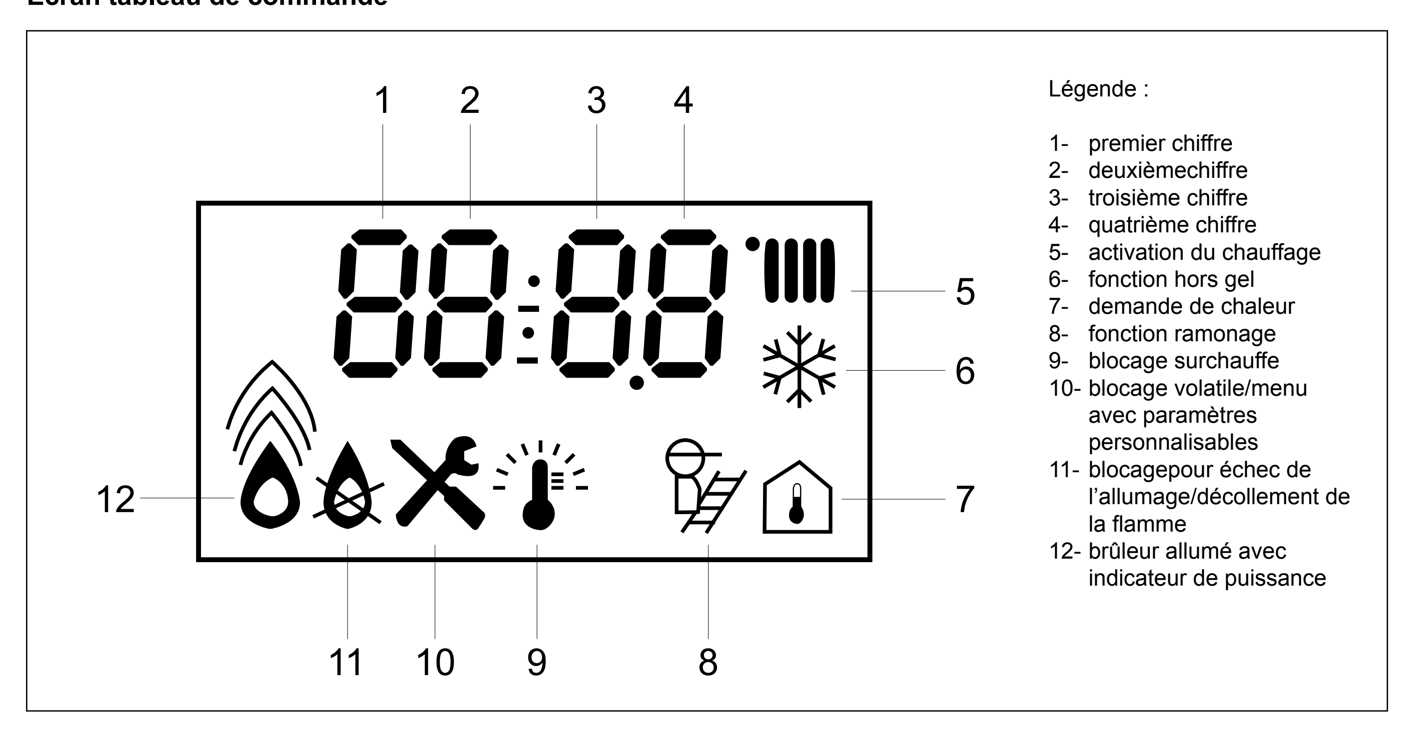
ATTENTION
L’installation, la première mise en service, les réglages de maintenance ne doivent être effectuées, conformément aux instructions, que par des professionnels du secteur.
Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens suite à une mauvaise installation de l’appareil.

**Tableau de commande**

Légende :

A- Touche ON/OFF / Led
B- Touche d’activation TIMER ballon / Led
C- Touche reset/ Led
D- Horloge programmateur (option)
E- Mannechauffage
F- Touche SET
G- Touche +
H- Touche -
I- Touche Menu
L- Écran LCD

**Écran tableau de commande**




Légende :

1- premier chiffre
2- deuxièmechiffre
3- troisième chiffre
4- quatrième chiffre
5- activation du chauffage
6- fonction hors gel
7- demande de chaleur
8- fonction ramonage
9- blocage surchauffe
10- blocage volatile/menu avec paramètres personnalisables
11- blocagepour échec de l’allumage/décollement de la flamme
12- brûleur allumé avec indicateur de puissance

**Mise en service**
Pour garantir la sécurité et le fonctionnement correct de la chaudière, la mise en fonction doit être réalisée par un technicien qualifié répondant aux exigences légales.

**Allumage**
Appuyer sur la touche “**A**” ON/OFF. Le voyant vert s’allume, l’écran est illuminé et au bout de quelques secondes la chaudière est prête à fonctionner.

**Fonctionnement en été et en hiver**
La chaudière est équipée d’un levier de chauffage “**E**” qui permet de commuter du fonctionnement en mode Eté au fonctionnement en mode Hiver et vice versa. Lors du fonctionnement en hiver, l’écran affiche le symbole “ ”. Lors d’une demande de chaleur, le symbole “ ” s’affiche et indique la température réelle.
Le fonctionnement en mode été est accessible en mettant le bouton en position Off (chauffage exclu).

**Réglage température de chauffage**
Le réglage de la température de refoulement est possible grâce au bouton de chauffage “**E**” uniquement en l’absence de Clima manager et lorsque la thermorégulation est exclue (menu 6, paramètre 0 sur 0. En présence du Clima manager ou lorsque la thermorégulation est activée,la température de refoulement est réglée à l’aide du menu 4, paramètres 4 et 5. La valeur sélectionnée est affichée pendant quelques secondes directement sur l’afficheur. Pour afficher la température de refoulement réelle, vous devez accéder au menu 2, paramètre 7.

**Indication Brûleur allumé**
Lorsque le brûleur est allumé,l’écran indique “ ”, la puissance brûlée est indiquée par les cônes se trouvant au-dessus de la flamme : un cône = puissance minimale, deux cônes= puissance moyenne, trois cônes = puissance maximale.

**Systèmes de protection de la chaudière**
La chaudière est protégée contre les dysfonctionnements grâce à des contrôles internes réalisés par la carte dotée d’un microprocesseur qui active, le cas échéant, le blocage de sécurité.
En cas d’arrêt de l’appareil, l’écran affiche un code correspondant au type d’arrêt et à la cause qui l’a provoqué.
Il existe deux types d’arrêt :

**Arrêt de sécurité**
Ce type d’erreur est indiqué sur l’écran à l’aide de la lettre **E**est suivie du code d’erreur. Il s’agit d’une erreur de type “volatile”En d’autres termes, elle est automatiquement annulée lorsque la causede l’erreur disparaît. En effet, dès que le problème à l’origine du blocage disparaît, l’appareil se remet en fonction normalement.

**Arrêt de blocage**
Lorsque la chaudière se bloque, la touche RESET “**C**”.
Ce type d’erreur est indiqué sur l’écran à l’aide de la lettre **A** et est suivie du code d’erreurIl s’agit d’une erreur de type “non volatile”, cela signifie qu’elle n’est pas annulée automatiquement. Si l’erreur correspond au type “échec de l’allumage/décollement de la flamme” ou “blocage pour surchauffe”, l’écran indique aussi le symbole “ ” correspondant.
Pourretourner en mode de fonctionnement normal , appuyer sur la touche RESET du panneau de commande.

**Important**
Si ce type de blocage se répète trop fréquemment, faire appel à un Service Technique Après-vente agréé. Pour des raisons de sécurité, la chaudière ne permettra que 5 tentatives de réamorçage en 15 minutes (pressions de la touche RESET). Si une autre tentative a lieu dans les 15 minutes, la chaudière se bloque. La seule façon de la débloquer à ce stade est de la débrancher.
Aucun problème en cas de blocage sporadique ou isolé.

**ableau récapitulatif des codes d’erreur**

| afficheur | descriptif |
|---|---|
| E 02 | intervention de la protection du circulateur |
| E 04 | échec de détection de la flamme |
| E 05 | intervention antigel avec fonctionnement du circulateur uniquement |
| E 06 | intervention antigel avec fonctionnement du circulateur et allumage du brûleur |
| E 07 | ∆t entre départ et retour > 40 °C |
| E 08 | température retour > la température de départ + 10 °C |
| E 11 | NTC départcircuit primaire ouvert |
| E 12 | NTC départcircuit primaire court circuit |
| E 13 | NTC retourcircuit primaire ouvert |
| E 14 | NTC retourcircuit primaire court-circuit |
| E 15 | sonde extérieure ouverte |
| E 16 | court-circuit sonde extérieure |
| E 18 | décollement de la flamme |
| E 20 | flamme détectée avec soupape fermée |
| E 29 | sonde milieu ambiant du Clima manager ouverte |
| E 30 | sonde milieu ambiant du Clima managercourt-circuit |
| E 32 | Erreur de communication fiche chaudière – fiche display |
| E 33 | intervention thermostat installation au sol |
| E 34 | sonde des fumées ouverte |
| E 35 | court-circuit sonde des fumées |
| E 36 | intervention sonde gaz brûlés pour surchauffe > 90 °C |
| E 37 | erreur du microprocesseur |
| E 38 | plus de 5 reset dans 15 minutes |
| E 52 | Temp. de retour supérieure à la temp. de départ (circuit mélangé) |
| A 01 | surchauffe |
| A 03 | échec de l’allumage |
| A 18 | nouveau décollement de la flamme |
| A 36 | intervention sonde gaz brûlés pour surchauffe > 95°C |
| A 37 | erreur du microprocesseur |
| A 39 | erreur du microprocesseur |
| A 40 | erreur du microprocesseur |
| A 41 | erreur du ventilateur pour écart > 300 tours |

**Fonction Hors gel**
Si la sonde NTC du débit de la chaudière mesure une température inférieure à 8 °C, les circulateurs restent en fonction pendant deux minutes et la vanne trois voies (en présence du ballon) passe du mode Eau chaude à Chauffage et vice-versa toutes les minutes pendant cette période. L'écran affiche le symbole "❄".
Après les deux premières minutes de circulation, les cas suivants peuvent se présenter :
A) si la température de départ est à 8 °C, la pompe s'arrête ;
B) si la température de débit est comprise entre 3 °C et 8 °C, la circulation dure pendant deux minutes supplémentaires. Si dix cycles ont lieu, on passe au cas C
C) si la température de débit est inférieure à 3 °C, le brûleur s'allume à la puissance minimale jusqu'à ce que la température atteigne les 33 °C. .
En présence d'un ballon, si la température de l'eau chaude est inférieure à 8 °C, la vanne trois voies passe en mode Eau chaude et allume le brûleur jusqu'à ce que la température de l'eau atteigne 12 °C. Après cela, la post-circulation a lieu pendant deux minutes.

La fonction est active en mode Été et en mode Hiver. En cas d'échec de l'allumage (A03), surchauffe (A01) et absence de flamme (A18), la fonction antigel ne permet pas d'allumer lebrûleur.

**Fonction anti-légionelle**
Cette fonction prévient la formation de la bactérie de la légionelle qui se développe parfois dans les tuyaux et les réservoirs d'eau où la température est comprise entre 20 et 4 °C. Pour éviter la prolifération de la bactérie, il est possible d'activer la fonction Anti-légionelle à l'aide du menu 7, paramètre 8.
Appuyer sur la touche Menu pour accéder au menu 7. Appuyer sur les touches + et - et accéder au paramètre 8. L'écran affiche le nouveau paramètre dans les deux premiers chiffres , alors que les deux derniers correspondent à la valeur. Pour modifier le paramètre, appuyez sur la touche Set. La valeur (troisième chiffre) commence à clignoter à l'écran. Appuyez sur les touches + et - pour paramétrer la fonction "1" ON - "0" OFF.
Si le ballon est paramétré sur une température inférieure à 50°C et si la fonction est activée, le ballon s'allume et l'eau du ballon est chaufféeà62 °C et conservée à cette température pendant une heure. Le cycle se répète toutes les 24 heures.

**Surchauffe et évacuation des fumées**
Pour protéger l'évacuation des fumées en cas de températures top élevées, une sonde est prévue pour permettre l'arrêt de sécurité E36. Lorsque la température dépasse les 86 °C, la chaudière commence à fonctionner à la puissance minimale et dès que la température descend sous les 84 °C, l'erreur E36 disparaît et la chaudière recommence à fonctionner normalement. Le blocage de sécurité A36 apparaît lorsque la température des fumées dépasse les 90 °C. Il est suivi de deux minutes de post-ventilation et post-circulation. Il est nécessaire d'appuyer sur la touche Reset pour redémarrer la chaudière.

**Échange de gaz**
Nos chaudières sont conçues pour fonctionner aussi bien au gaz naturel (méthane) qu'aux gaz G.P.L.
**Le changement de gaz doit être effectué uniquement l'usine (ou son représentant)**

**Entretien**
Une bonne maintenance de la chaudière est exigée par la loi et est indispensable à sa sécurité, à son bon fonctionnement et à sa durée de vie.
Elle doit être effectuée tous les 12 mois conformément aux prescriptions
(Belges).
Il faut faire effectuer, tous les 24 mois, une analyse de la combustion pour contrôler le rendement et les émissions polluantes de la chaudière.
Toutes ces opérations doivent être enregistrées dans le livret d'entretien.